Document n°4.2 :	Zooms Zonage

Quinson

Plan Local d'Urbanisme

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU

PLU

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du……4 juin 2019
Modification simplifiée n°1 prescrite par délibération du Conseil Municipal du……..27 janvier 2022
Déclaration du projet prescrite par délibération du Conseil Municipal du ……..…2 décembre 2024

begeat

Légende

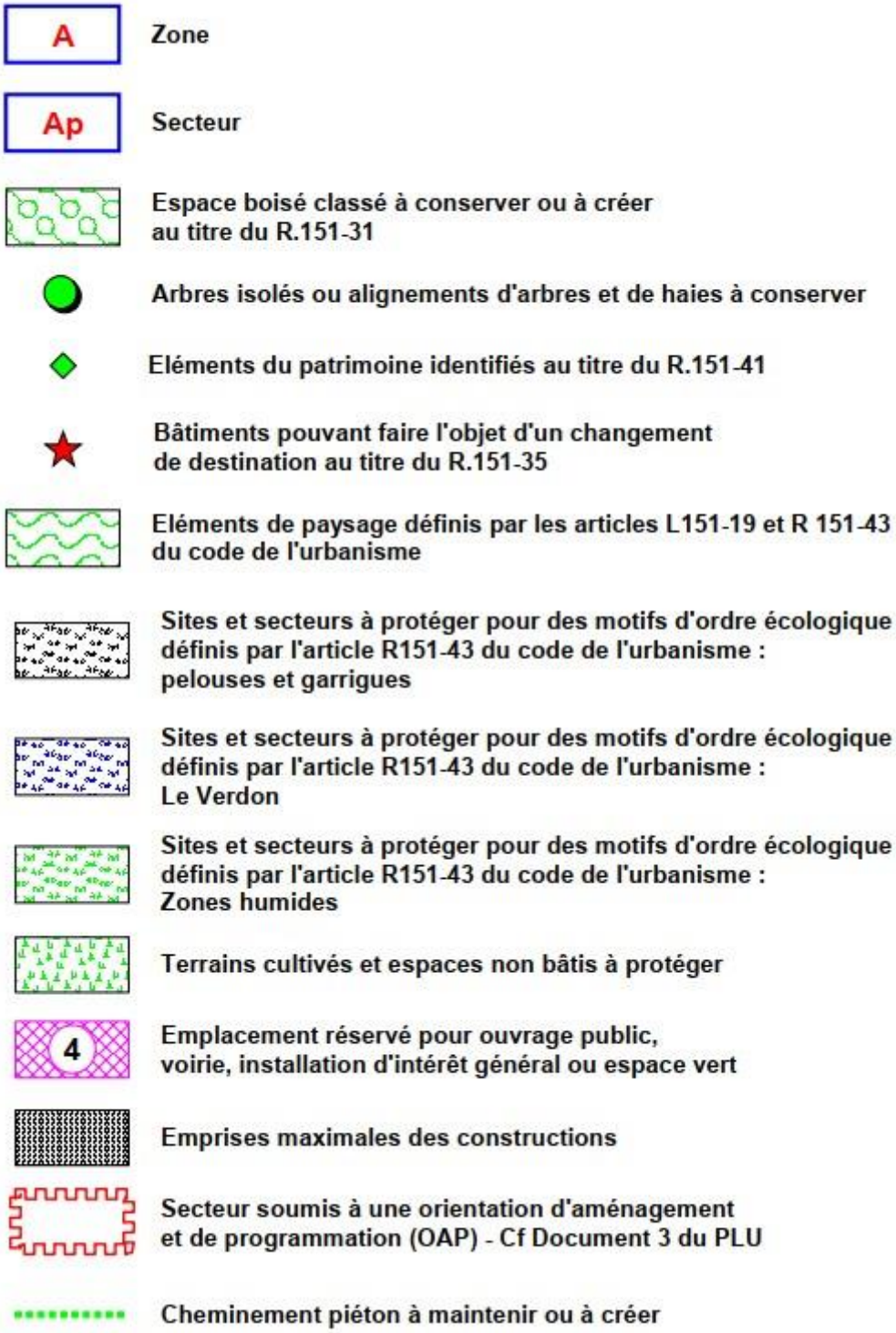
A
Zone
Ap
Secteur
Espace boisé classé à conserver ou à créer
au titre du R.151-31
Arbres isolés ou alignements d'arbres et de haies à conserver
Eléments du patrimoine identifiés au titre du R.151-41
Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement
de destination au titre du R.151-35
Eléments de paysage définis par les articles L151-19 et R 151-43
du code de l'urbanisme
Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique
définis par l'article R151-43 du code de l'urbanisme :
pelouses et garrigues
Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique
définis par l'article R151-43 du code de l'urbanisme :
Le Verdon
Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique
définis par l'article R151-43 du code de l'urbanisme :
Zones humides
Terrains cultivés et espaces non bâtis à protéger
4
Emplacement réservé pour ouvrage public,
voirie, installation d'intérêt général ou espace vert
Emprises maximales des constructions
Secteur soumis à une orientation d'aménagement
et de programmation (OAP) - Cf Document 3 du PLU
Cheminement piéton à maintenir ou à créer
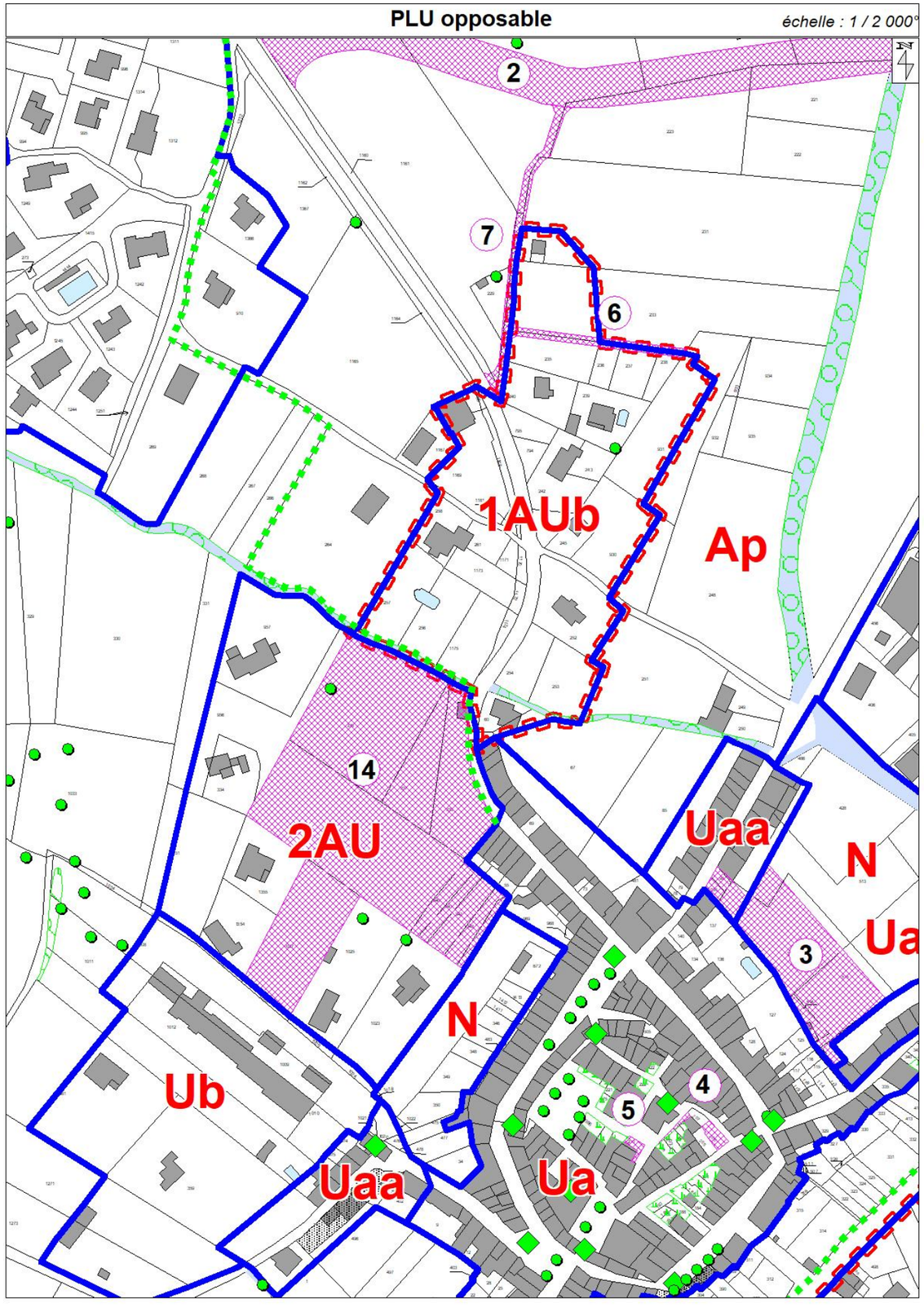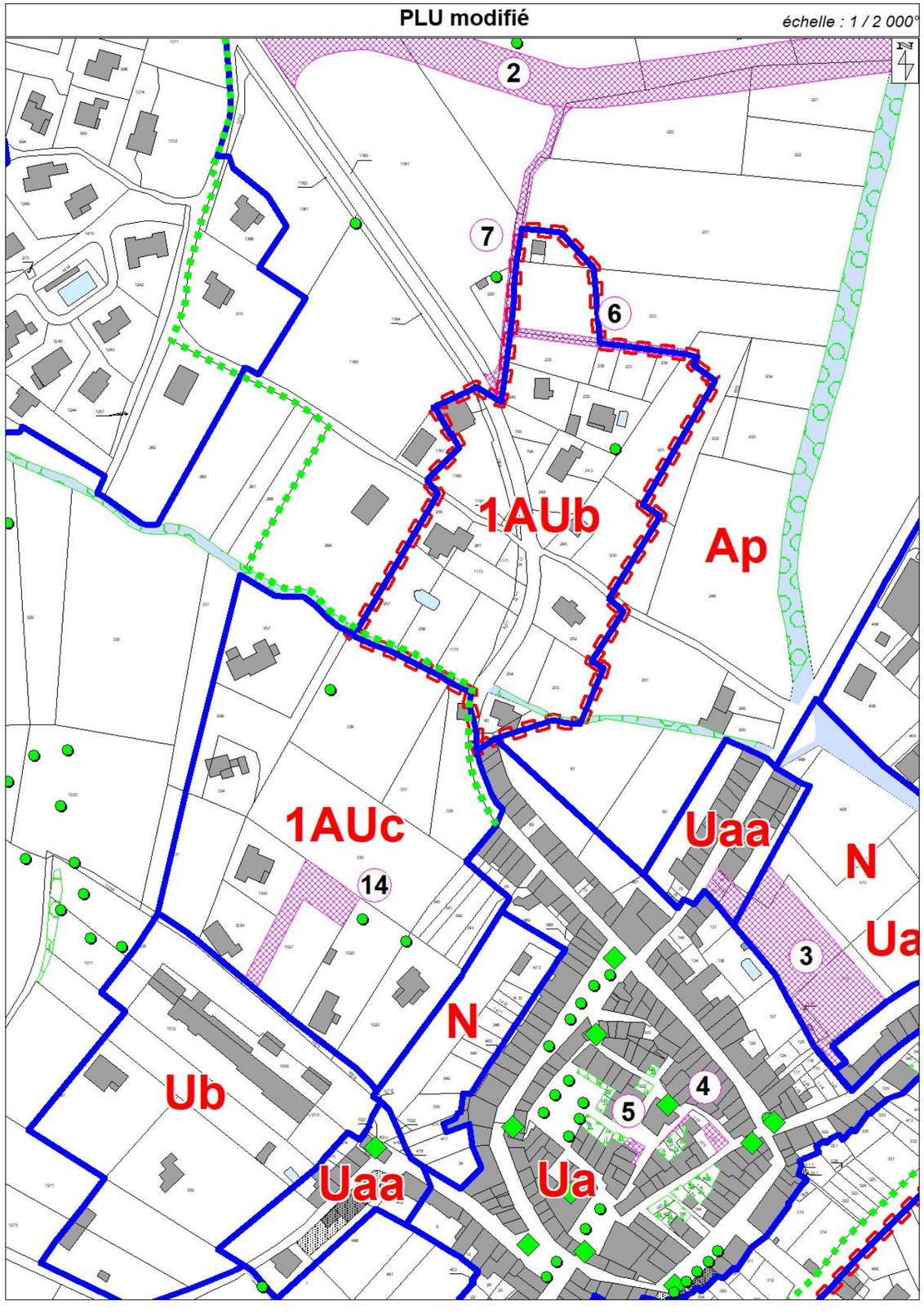
Ouverture à l’urbanisation de la zone 2AU (transformée en 1AUc), réduction de l’ER n°14